

Jersey Marinas

Marine Leisure Centre, New North Quay, St Helier, Jersey, JE2 3ND

T +44 (0)1534 447730 E jerseymarinas@ports.je



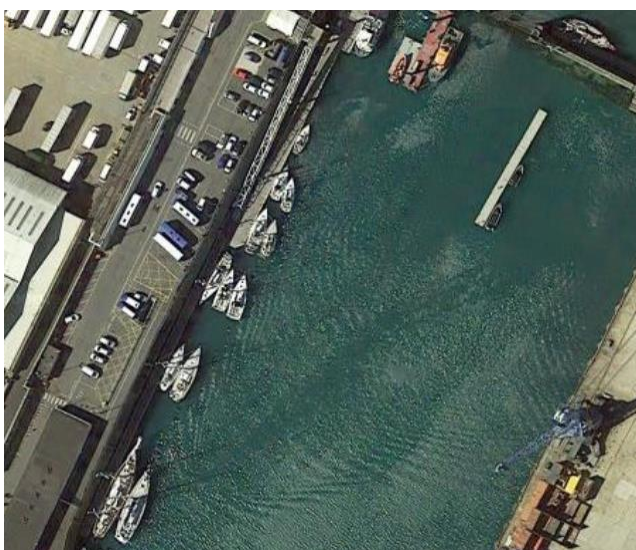
Information pour les passagers et plaisanciers souhaitant visiter la marina de St Helier, Jersey – d’avril à juin 2022

Rénovation de la marina de St Helier - Mise à jour



Suite à d'importants travaux de rénovation dans la marina de St Helier, impliquant le remplacement de tous les pontons et pilotis, l'équipe des ports de plaisance de Jersey, Jersey Marinas, aura le plaisir d'ouvrir la nouvelle marina aux visiteurs à partir du **1er juillet 2022**.

Nous apprécions que les plaisanciers et navigateurs soient impatients de revenir. Cependant, veuillez noter que le seul poste d'amarrage disponible pour les visiteurs avant le 1er juillet 2022 se trouve sur le ponton d'attente Albert Pier où l'espace peut être extrêmement limité. Il est possible que les plaisanciers et navigateurs doivent se mettre à couple aux côtés d'autres navires, pouvant rendre l'accès au ponton et aux services difficile. Pour éviter toute déception, nous demandons aux visiteurs de contacter Jersey Marinas au +44 (0)1534 447708 ou marinas@ports.je avant leur départ pour St Helier afin de vérifier la disponibilité des postes d'amarrage.



Ponton d'attente Albert Pier – Zone d'amarrage des visiteurs jusqu'au 01^{er} juillet 2022

Jersey Marinas

Marine Leisure Centre, New North Quay, St Helier, Jersey, JE2 3ND

T +44 (0)1534 447730 E jerseymarinas@ports.je



Informations supplémentaires pour les passagers et plaisanciers visiteurs

Veillez noter qu'il est obligatoire de soumettre une déclaration des douanes et de l'immigration maritime si votre navire est en provenance :

- D'un port situé en dehors de la zone de voyage commune (c.-à-d. le Royaume-Uni, l'Irlande, l'île de Man ou Guernesey) et si quelqu'un à bord n'est de nationalité ni britannique ni irlandaise ;
- De n'importe quelle juridiction et transporte des marchandises qui doivent être déclarées à des fins douanières ;
- De n'importe quelle juridiction et transporte une quantité de marchandises excédant toute [franchise autorisée](#) (duty free allowance).

Toute personne à bord en provenance d'un pays situé en dehors de la zone de voyage commune (c.-à-d. le Royaume-Uni, l'Irlande, l'île de Man ou Guernesey) doit être en possession d'un passeport en cours de validité, à moins qu'elle ne détienne un droit de séjour à Jersey. Dans ce cas uniquement, une carte d'identité nationale de l'U.E. en cours de validité peut être acceptée.

Toute personne peut soumettre une déclaration des douanes et de l'immigration maritime avant son arrivée à Jersey en suivant ce [lien](#) ou en lisant le code QR suivant :



Merci par avance de votre compréhension et de votre coopération.

Nous espérons vous revoir bientôt à Jersey.

Michel Le Moine

Marinas Manager

Ports of Jersey

Marine Leisure Centre / New North Quay / St Helier / Jersey / JE2 3ND

T +44 (0) 1534 447730

E michel.lemoine@ports.je

W www.ports.je

